

## ▶ Le chanvre De nombreux avantages agronomiques et économiques

PAGE 6



### ACTUALITÉ

Journée Agricultrices :  
Visite de Calbio  
et de Salvia

P.2



### SERVICES ET TECHNIQUES

Une installation  
autour d'un projet  
photovoltaïque

P.5



FAITS ET GESTES  
Bovineo : nouveaux  
contrats Egalim 2  
en jeunes bovins

P.8



## Ne pas tout bouleverser !

À l'heure où les cours des céréales et oléagineux enchainent les records, la tentation pourrait être grande de tout remettre en question ; qu'il s'agisse de l'élevage ou des productions végétales spécialisées (légumes, semences, Bio...) pour se focaliser sur les cultures de vente conventionnelles.

Nul doute que la situation totalement inédite que nous traversons, pose question. **Mais attention à ne pas céder aux chants des sirènes en cassant ce qu'il aura fallu des décennies à construire.** Suivre son chemin sans bifurcation brutale, reste le plus souvent la meilleure des stratégies, dans un monde aussi imprévisible.

Et sans parler qu'aller toucher les plus hauts du marché des céréales relève le plus souvent d'un rêve inaccessible. Les plus hauts, on ne les connaît qu'après coup ! Alors, **les performances des productions contractuelles ne vont finalement pas démeriter, sur cette campagne 2022 à nouveau.**

**Et quoi penser de l'élevage ?** Certes, le prix de l'aliment pour les animaux explose mais les prix de la viande et du lait affichent des niveaux, jamais ou rarement atteints. À l'exception du porc (et mis à part le secteur volaille qui attend le rebond espéré post crise influenza...) les marges brutes dégagées actuellement sur beaucoup d'espèces sont bonnes. Il faut savoir regarder le verre à moitié plein.

La **Dotation élevage Cavac** qui est proposée depuis ce début d'année aux éleveurs qui s'installent (en général via la reprise d'exploitations existantes) rencontre un franc succès. En 5 mois, quelques 500 K€ d'aides directes ont été accordées par la coopérative pour ce seul dispositif « dotation », réparties sur 53 jeunes. Un peu plus de 80 % en ruminants (bovins, caprins, ovins) et 9 % en lapins. Forcément en porcs et volailles, le contexte conduit à davantage d'attentisme.

La loi de l'offre et de la demande qui reste le facteur le plus influant sur les cours, produit ses effets. Sur certaines espèces comme en viande bovine, ovine, en lapin, le déficit de production devient structurel et doit pouvoir légitimement tirer les prix vers le haut.

En tout cas, les productions animales affichent sur le moyen terme autant de perspectives positives que les productions végétales.

Si une grande partie de notre territoire s'est construit sur la base d'un modèle polyculture-élevage avec une diversité de productions qui nous est enviée, ce n'est pas un hasard. Et cela reste un facteur de résilience assez essentiel. Ce qui est vrai pour les exploitations, l'est d'ailleurs aussi pour la coopérative.

Alors ne bousculons pas tout !

Jérôme Calteau, Président



**LA COOPÉRATION AGRICOLE**

**CAVAC**  
POSITIVE AGRICULTURE!

INFOS

Directeur de publication: Jacques Bourgeois  
Conception/Rédaction: service communication

12 boulevard Réaumur - BP 27 85001 La Roche-sur-Yon CEDEX  
Tél 02 51 36 51 51 • communication@cavac.fr • www.coop-cavac.fr

## JOURNÉE DES AGRICULTRICES

# Découverte de Calibio et de la production d'huiles

**Une trentaine d'agricultrices se sont retrouvées pour visiter l'usine d'aliments bio destinés aux élevages, ainsi que l'entreprise vendéenne Salvia spécialisée dans la conception d'huiles essentielles. Un moment convivial et de partage entre femmes.**

La traditionnelle journée des agricultrices s'est déroulée le vendredi 20 mai. L'occasion de voir de près les filières Cavac comme les P'tits Amoureux (2021) ou Cavac Biomatériaux (2018), mais aussi sortir du cadre de la coopérative avec la visite de Sodebo (2019) ou la construction de bateaux avec le groupe Beneteau (2018).



Plus d'une trentaine d'agricultrices ont visité notamment l'usine d'aliments Calibio à Fougeré

# Huiles essentielles

## Calibio : les coulisses de la fabrication d'aliments d'élevage

Il ne fallait pas avoir le vertige pour débiter cette journée conviviale. Perchées à 42 mètres de hauteur, les agricultrices ont débuté la visite au sommet de l'usine Calibio. L'occasion d'admirer le paysage aux alentours de Fougeré. D'étage en étage, elles ont suivi les différentes étapes de fabrication des aliments présentées par Stéphane Burban, responsable de l'usine et Hervé Dutilh, responsable filière aliment ruminant. Les céréales brutes, oligo-éléments et vitamines sont stockés dans une multitude de cellules individuelles avant d'être mélangés et transformés en granulés. Des recettes sur-mesure pour répondre à la diversité des élevages : volaille, porc, ovin, caprin et bovin. Chaque jour, 350 éleveurs font confiance à Calibio pour nourrir leurs animaux et 80 % des céréales et protéagineux utilisés sont collectés dans un rayon de 150 km !



## Salvia : de la plantation à la distillation

Après le déjeuner, le groupe s'est retrouvé à Landeronde pour visiter l'entreprise Salvia. L'occasion de se familiariser avec le jargon et les techniques de l'aromathérapie comme la notion de chémotype qui est "la carte d'identité chimique" servant à différencier les huiles essentielles extraites d'une même espèce. En effet, selon la partie de la plante (racine, feuille, fleur) et le terroir, les propriétés médicinales et pharmacologiques varient du tout au tout. Depuis peu, Salvia est en recherche & développement avec Cavac pour la production de perilla, une plante ressemblant à l'ortie, mais de la même famille que la menthe ou la mélisse. Originaires d'Asie, elle peut être cultivée en France tout en conservant le même chémotype !

La journée s'est clôturée par un échange autour du soin des animaux d'élevage avec les huiles essentielles, mais aussi sur la culture de plantes aromatiques à forte valeur ajoutée en tant que complément de revenu sur une exploitation agricole. ■

**UNE OFFRE POUR JEUNES INSTALLÉS**  
**MODALITÉS D'ENGAGEMENT**  
**Installation en individuel**  
 Engagement sur 10 ans  
 80% des revenus de l'activité agricole avec Cavac et producteurs végétaux et oléagineux (maximum)  
**Installation en société**  
 Engagement sur trois ans  
 80% des revenus de l'activité agricole avec Cavac et producteurs végétaux et oléagineux (maximum)  
**POSITIV' JEUNE SES AVANTAGES**  
 Accès prioritaire aux productions à forte valeur ajoutée  
 Aide à l'installation de 1000 €  
 Aides de 1500 €  
 Remboursement de l'ensemble des intérêts bancaires  
 Complément de rémunération  
 Accès au cycle de formation Cybiole

	PACK NUTRITION ANIMALE	PACK AGRICULTURE & VEILLE TECHNIQUE	PACK AGRICULTURE & VEILLE TECHNIQUE	PACK AGRICULTURE & VEILLE TECHNIQUE
Accès aux filières PVS	✓	✓	✓	✓
Accès à la culture et conseil technique	✓	✓	✓	✓
Analyses des cultures	✓	✓	✓	✓
Analyses des fourrages	✓	✓	✓	✓
Analyses des produits récoltés	✓	✓	✓	✓
Primes de culture	✓	✓	✓	✓
Primes de récolte	✓	✓	✓	✓
Primes de vente	✓	✓	✓	✓
Primes de stockage	✓	✓	✓	✓
Primes de transformation	✓	✓	✓	✓
Primes de distribution	✓	✓	✓	✓
Primes de consommation	✓	✓	✓	✓
Primes de vente	✓	✓	✓	✓
Primes de stockage	✓	✓	✓	✓
Primes de transformation	✓	✓	✓	✓
Primes de distribution	✓	✓	✓	✓
Primes de consommation	✓	✓	✓	✓

## ► OFFRES CAVAC Positiv' et Perspectiv' : ce qui change ?

**Le retour produit :** si la valeur des retours n'excède pas 10 % du CA total acheté durant la campagne, une rémunération sera versée en fin d'exercice (jusqu'à 3 % de remise). En contrepartie, si la valeur des retours dépasse 10 %, une pénalité pourrait être appliquée (5 % de la somme du produit retourné au-delà de 10 % du CA).

**L'offre « confiance nutrition animale » :** une offre dans le contrat Positiv' dédiée essentiellement à la nutrition animale : suivi technique et analyse fourrage, audit vétérinaire, diagnostic, etc.

Pour rappel, la Perspectiv' propose un choix de packs « à la carte » : retour produit, suivi des cultures, pack « financier » (avantage prêt avance récolte), pack agronomie et veille technique, etc.

La Positiv', quant à elle, propose une offre de services complète : accès aux filières PVS, suivi de culture, prime collecte, pack agronomie, etc.

**L'offre « Positiv'Jeune »** évolue avec une prime de 10 € la tonne quelque soit le contrat, dans la limite de 100 tonnes/an, au lieu d'un prix de base minimum (blé tendre, blé dur et maïs). ■

► VERTYS

## Rallye de l'innovation espaces paysagers & terrains de sport

Vertys, la filiale Cavac spécialisée dans l'entretien des espaces verts & terrains de sport a fait la part belle aux dernières nouveautés techniques lors de son rallye de l'innovation organisé du 10 au 13 mai.

### Innovations agronomiques

L'atelier bio-fertilisation, animé par le prestataire Haïfa, abordait les questions relatives à la qualité du sol : comment améliorer l'enracinement, prévenir le stress hydrique ? Top Green et Barenbrug présentaient de nouvelles gammes de gazons, plus robustes, nécessitant moins d'intrants, d'interventions et prenant en compte les importantes problématiques de gestion de l'eau. Vertys présentait les atouts des solutions mécaniques : regarnissage, décompactage, sablage face à l'arrêt du désherbage chimique sur les terrains de sport au 1<sup>er</sup> juillet 2022. Une démonstration de l'exosquelette, permettait également de tester cet accessoire en carbone destiné à accompagner les gestes répétitifs ou pénibles (utilisation d'un taille-haie, travail des bras en hauteur, etc.).

### Innovations technologiques



Démonstration de l'exosquelette.

Les robots autonomes étaient également à l'honneur. Le robot désherbeur développé conjointement par Natuition et Vertys, utilise l'intelligence artificielle pour reconnaître puis carotter les adventices. Un semoir embarqué permet ensuite le regarnissage automatique de la zone traitée. Chez EffiTrace, les robots sont conçus pour le traçage, qu'il s'agisse des terrains de sports ou de marquages personnalisés (texte, logo). Enfin, pour Husqvarna, le spécialiste des robots autonomes de tonte, la performance rime avec polyvalence, grâce à des outils qui seront bientôt interchangeables. ■



Robot de traçage en action. Hippodrome des Terrés noires, La Roche-sur-Yon.

► PANNEAUX SOLAIRES

# S'installer en agriculture avec un projet photovoltaïque

Au GAEC la Dederie, à Chavagnes-en-Paillers, on investit dans le solaire. Pierre-Jean Besson a installé 1 000 m<sup>2</sup> de panneaux solaires en parallèle de la construction de son nouveau bâtiment d'élevage.

Le soleil était au rendez-vous pour éblouir les panneaux installés sur les bâtiments d'élevage de Pierre-Jean Besson. « Mon père avait toujours eu en projet de faire du photovoltaïque, et puis en 2011, lorsqu'un transformateur EDF a été installé à 20 mètres de notre projet d'élevage, c'était l'occasion de se lancer », explique Pierre-Jean Besson. En effet, le transformateur EDF à proximité permet un raccordement de la centrale photovoltaïque à des coûts raisonnables.



## Un véritable projet d'installation

C'est au moment de l'arrivée de Pierre-Jean sur l'exploitation en 2019 que le projet s'est concrétisé. En septembre 2020, les premiers panneaux sont posés au-dessus de la fosse à lisier. « L'objectif est de financer la couverture de 60 000 euros grâce à l'énergie photovoltaïque. Cette toiture se comporte comme un véritable parapluie et permet des économies sur la quantité de lisier à transporter et à épandre (1 000 €/an). Puis en 2021, nous avons renouvelé l'opération sur le nouveau bâtiment d'élevage de canards », indique Pierre-Jean.

Le photovoltaïque sert d'outil de financement pour un projet de rénovation ou de construction. Il couvre les frais engendrés puis apporte un complément de revenu à la fin du prêt (environ 15 ans).

## « Allo Cavac, je souhaiterais faire du photovoltaïsme, comment faire ? »

Aujourd'hui, les 2 installations tournent à plein régime à raison de 235 000 kWh/an (équiva-

lent de la consommation de 50 foyers). Le GAEC a souscrit un contrat EDF sur 20 ans qui achète la totalité de l'électricité produite (les panneaux ont une durée de vie d'au moins 30 ans). Après 1 à 2 ans de phase administrative et de travaux accompagnés par le Pôle services de Cavac et l'entreprise Solewa, le projet a abouti.

« Nous apportons un conseil technico-économique pour évaluer la faisabilité du projet et accompagner nos adhérents dans l'élaboration de leur dossier de demande de permis de construire. L'entreprise Solewa, partenaire exclusif, apporte ses compétences reconnues en termes de qualité de matériel, de suivi administratif pour l'obtention du contrat avec EDF, de pose, et d'entretien, tout en s'adaptant au contexte de l'exploitation et en laissant une liberté d'action à l'adhérent. Pierre-Jean a par exemple choisi de travailler avec un charpentier de la commune pour réaliser son bâtiment », indique Guillaume Cartron, conseiller bâtiment et énergies renouvelables au Service



## GAEC LA DEDERIE :

 **62** hectares de culture (20 ha de maïs et tournesol en 2022)

 **5** bâtiments de volailles labellisées : poulets, pintades

**1** bâtiment de canards (Volinéo)



 **45** vaches allaitantes

environnement de la coopérative. Cavac s'est lancé en 2007 dans l'expertise des projets photovoltaïques, et s'est associé en 2015 avec Solewa. Aujourd'hui, on estime entre 15 % et 20 % le nombre d'adhérents Cavac équipés de panneaux solaires.

## Évolution des règles pour des projets encore plus attractifs

Depuis l'automne, une nouvelle catégorie de contrat pour la pose de panneaux photovoltaïques voit le jour ! Alors que la réglementation « limitait » les projets à 100 kWc (525 m<sup>2</sup>), il est désormais possible d'aller jusqu'à 500 kWc (2 600 m<sup>2</sup>). Cette mesure permet de réaliser des économies d'échelle non négligeables et rend les projets d'autant plus viables. Par ailleurs, l'État prend dorénavant en charge 60 % du coût de raccordement au lieu de 40 % initialement, puis le tarif d'achat d'électricité par EDF a également été revu à la hausse et avoisine les 0,1 €/ kWh. ■

▶ FIBRE VÉGÉTALE &amp; BIOMATÉRIAUX

## Produire du chanvre : de nombreux avantages agronomiques et économiques

Nicolas Danieau du GAEC la Mitonnière, à l'Herbergement, produit du chanvre depuis 5 ans. Cette culture relativement autonome et peu demandeuse en eau, permet grâce aux rotations, d'économiser l'achat d'intrants et de carburant sur l'ensemble de son assolement.

En ce mois de mai relativement sec, le chanvre arrive déjà aux genoux de Nicolas Danieau. « Je l'ai semé vers le 15 avril sur 8,5 hectares. L'intérêt de cette plante est qu'elle recouvre rapidement le sol et empêche les mauvaises herbes de se développer », explique l'agriculteur, administrateur de la coopérative.

Plusieurs raisons l'ont incité à produire du chanvre. « Je n'avais pas forcément d'autre choix que de faire une deuxième paille sur certaines parcelles, par exemple du blé sur blé ou de l'orge sur blé. Le chanvre assure une rotation bénéfique contre la reproduction des bio-agresseurs, notamment le piétin échaudage », précise Nicolas. Par ailleurs, le chanvre réussit à se développer correctement en apportant seulement des effluents d'élevage et sans utiliser de minéraux. Il nécessite peu, voire aucune intervention après le semis, et enfin, il structure le sol grâce à son système racinaire.



### « Les meilleurs blés sont derrière les chanvres »

Le chanvre apporte une amélioration sur l'ensemble des cultures, car il favorise une économie d'intrant sur la globalité de l'assolement. « Le blé cultivé après un chanvre obtient systématiquement une meilleure fertilité entre 5 à 7 quintaux de plus. Par ailleurs, il offre la possibilité de semer le blé en semis direct, car son pouvoir recouvrant aura bien nettoyé le sol des adventices. On économise ainsi des charges de mécanisation », indique Nicolas.

### Réussir sa culture

Le chanvre est une culture peu exigeante mais nécessite tout de même une bonne terre. Avant l'implantation, un travail assez profond du sol est nécessaire tout en limitant les tassements. La graine doit suffisamment être rappuyée dans un sol relativement chaud, pour favoriser une levée rapide. Le fauchage est ensuite réalisé fin août, suivi d'un fanage et d'un andainage avant le pressage (15 jours après). Les bottes sont ensuite stockées sur l'exploitation et récupérées pour être envoyées à Cavac Biomatériaux à Sainte-Gemme-la-Plaine.

« Les rendements atteignent en moyenne sur la coopérative 6-7 t/ha, mais lorsque la culture est bien menée, on peut atteindre 10-11t/ha, avec un prix à la tonne qui est actuellement de 165 € », conclut-il.

À l'avenir, Nicolas Danieau et David Fournier, son associé, souhaitent augmenter les surfaces de production à 10 hectares pour sécuriser encore plus leur exploitation. Sur 200 hectares de cultures, ils cultivent en plus du chanvre, du blé (tendre, dur et CRC), du maïs fourrage et grain, des mogettes et de la semence de trèfle violet. Ils élèvent également 80 vaches laitières.

### #chanvreaddict

Nicolas Danieau s'est installé en 2004. Depuis qu'il s'est lancé dans le chanvre, il a pris goût à la plante. Il est devenu référent chanvre au sein du Conseil d'administration de Cavac. Il préside également la Commission agronomie pour faire le lien avec les qualités techniques de la plante. Il intervient enfin au sein de l'interprofession Interchanvre pour en faire la promotion auprès des pouvoirs publics. ■



Les racines de chanvre ont un bon pouvoir structurant.

**Cavac Biomatériaux :  
construction d'une nouvelle usine !**

La fibre de chanvre présente des caractéristiques techniques intéressantes pour l'industrie. Elle peut être utilisée sous différentes formes (fibre, chènevotte brute ou micronisée) pour de multiples usages : isolation, papeterie, textile, automobile, feutre de paillage, litière, etc. Cavac Biomatériaux a pour objectif de doubler sa capacité de production grâce à la construction de sa nouvelle ligne de défilage de la paille de chanvre à Saint-Hermine.

L'enjeu est donc de doubler les surfaces de production de **1 800 hectares à 4 000 hectares.**

	AUJOURD'HUI	OBJECTIF 2030
Surfaces	1 800 hectares	4 000 hectares
Nombre de producteurs	160	400
Isolants produits	155 000 m <sup>3</sup>	400 000 m <sup>3</sup>



Démonstration de matériels de récolte ! (faucheuse, moissonneuse, etc.)

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

Nos isolants biosourcés à base de chanvre sont une alternative écologique aux isolants minéraux ou pétrochimiques comme la laine de verre ou le polystyrène, dont la fabrication est gourmande en énergie et en ressources non renouvelables. En outre, la culture du chanvre permet de stocker durablement le CO<sub>2</sub>.

1 hectare de chanvre absorbe autant de CO<sub>2</sub> que 1 hectare de forêt.



**AU PROGRAMME :**

**10H : Café d'accueil**

**11H : Démonstration matériels**

- Récolte et pressage par les ETA (Ouvrard Fontenit/Sarl Renaud)
- Fauche et fenaison par la FD CUMA Vendée et CAVAC

**12H : Conférences**

- Présentation de la filière nationale par Nathalie Fichaux, directrice Interchanvre
- Présentation de Cavac Biomatériaux : les objectifs de production 2025
- Témoignage de Nicolas Danieau, producteur et administrateur Cavac.

**12H30 : Repas**

(spécialités à base de chanvre !)

**14H : Ateliers**

- Vitrine chanvre (non récolté) : une fosse pédologique pour observer l'effet des racines sur le sol
- Plateforme d'essais fertilisation & variétés (chanvre récolté) : une multitude de résultats de culture à découvrir
- Point technique matériel (coût, entretien, temps de travail, etc.)
- Vitrine des produits finis (isolant, paillage, matériaux composites)



**INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT !**  
[WWW.EVENEMENT.CAVACWEB.FR](http://WWW.EVENEMENT.CAVACWEB.FR)

**Entrée au capital  
de Cavac Biomatériaux**

L'entreprise Profibres, implantée à Challans, est spécialisée dans la fabrication d'isolants issus d'un co-produit de l'agriculture céréalière : la paille de blé.

Le rapprochement de l'entreprise Profibres avec Cavac Biomateriaux apporte des perspectives d'industrialisation de nouveaux produits isolants en paille, adaptés aux besoins et normes du bâtiment : un bon moyen pour Profibres de se différencier de ses concurrents et pour Cavac Biomateriaux d'élargir sa gamme d'isolants agro-sourcés.

Avec ce partenariat, Profibres bénéficie d'un gisement sécurisé de matière première via les producteurs de blé adhérents de la coopérative. D'un autre côté, les agriculteurs de la coopérative profitent d'un débouché plus valorisé pour leurs pailles de blé.

Ce partenariat répond pleinement aux enjeux de la nouvelle réglementation environnementale bâtiment RE2020 pour réduire l'impact carbone des matériaux du bâtiment et apporter une offre commerciale plus globale d'isolants biosourcés à base de chanvre et de blé.

▶ BOVINEO - BETER LEVEN

## Egalim 2 : engraisser dans le respect des coûts de production

**Stephane Biret, situé à Saint-Etienne-de-Brillouet, est l'un des premiers éleveurs à s'être lancé dans la démarche Beter Leven en 2020. Ce contrat indexé sur les coûts de production s'intègre pleinement dans les exigences de la loi Egalim 2 qui vise à mieux rémunérer les éleveurs.**

En 2020, Beter Leven, par le biais de Bovineo, était le seul label proposé aux éleveurs qui prenait en compte les coûts de production et proposait des prix rémunérateurs, soit 4,05 €/kg de carcasse alors que le prix du marché était de 3,60 €/kg de carcasse, explique Stéphane Biret.

Bovineo n'a pas attendu la loi Egalim 2 pour s'investir dans la juste rémunération des éleveurs. Dès 2020, le groupement a aidé ses éleveurs à accéder au marché hollandais demandeur de viande française en répondant au cahier des charges du label Beter Leven. « Aujourd'hui, Egalim 2 rend obligatoire la signature de contrats basés sur les coûts de production, ce qui renforce d'autant plus notre filière viande durable, ainsi que nos autres contractualisations vertueuses, notamment les contrats Sicarev (indexés sur les coûts de production, charges opérationnelles et de structures) », détaille Nicolas Picard, directeur de Bovineo.

Ces nouveaux contrats sont une avancée pour l'installation des jeunes éleveurs. Beter Leven garantit par exemple un prix sécurisé sur 5 ans, afin d'apporter plus de visibilité sur l'avenir.

### Comment est calculé le coût de production ?

La méthode de calcul des coûts de production est développée par l'Institut de

l'Élevage (Idele). Elle reprend l'ensemble des charges (broutards, céréales, main d'œuvre indexée sur l'Insee, mécanisation, ...). C'est un indicateur national actualisé tous les six mois par l'interprofession et les acteurs de la filière.

### Dans le respect du bien-être animal et de l'environnement

Plus que des avantages financiers, Beter Leven est une démarche intéressante pour le bien-être animal et l'environnement auxquels l'éleveur est très attaché : « Différentes solutions sont mises en place afin d'apporter plus de confort aux animaux, notamment un temps de transport réduit entre naisseurs-engraisseurs et l'abattage (maximum 250 km), ou le fait que les animaux soient abattus en France ». Également, une date d'enlèvement anticipée pour une meilleure organisation, mais aussi une meilleure ergonomie dans les bâtiments : densité réduite, meilleure luminosité, accès facilité pour l'alimentation et l'abreuvement.

Ses jeunes bovins de race limousine arrivent à 300 kg sur l'exploitation entre octobre et novembre et sont engraisés jusqu'à 800 kg. « Ils sont plus lourds que pour le marché français, mais conformes au marché hollandais. Je trouve que c'est intéressant de garder les animaux plus longtemps (environ 10 mois) et d'aller jusqu'au bout de leur maturité », indique Stéphane Biret.

L'engraissement de ses 200 taurillons à l'année lui apporte 3 000 tonnes de fumier essentielles pour fertiliser ses terres qu'il cultive avec sa compagne et son fils, ainsi qu'un troisième salarié. ■



## BLOC NOTE



Première rencontre des

### Bottées, les positives agricultrices !

**Jeudi 30 juin 2022  
19h00 à Sainte-Cécile.**

Un groupe de femmes agricultrices Cavac qui ont la volonté d'apporter une vision différente quant à la conduite de l'exploitation ou d'une coopérative.

### SUR INSCRIPTION

au 02 51 36 51 11 ou sur :  
[lesbottes@cavac.fr](mailto:lesbottes@cavac.fr)



plus d'infos sur :  
[www.lienlien.fr/lesbottes](http://www.lienlien.fr/lesbottes)

### Inscription à la formation Cybèle

Vous êtes jeune agriculteur et vous souhaitez être formé sur le fonctionnement de la coopérative et ses atouts (gouvernance, statut juridique, fonctionnement), la nouvelle PAC ou le fonctionnement des marchés ?

Inscrivez-vous dès maintenant !  
(prise en charge par Cavac)

Contact : [t.galichet@cavac.fr](mailto:t.galichet@cavac.fr)